

**Question orale
de M. Resinelli
à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des
Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs
locaux,
sur « la ligne du RAVeL reliant Soignies à
La Louvière en passant par Le Rœulx »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Resinelli à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur « la ligne du RAVeL reliant Soignies à La Louvière en passant par Le Rœulx ».

La parole est à M. Resinelli pour poser sa question.

M. Loris Resinelli (Les Engagés). – Monsieur le Ministre, la ligne 114 du RAVeL qui traverse Soignies, Naast et Le Rœulx constitue un maillon essentiel pour la mobilité douce dans la région du Centre, en particulier pour les élèves et les habitants qui pourraient l'utiliser pour se déplacer quotidiennement vers leurs écoles et lieux de travail. Toutefois, l'absence de progression notable sur le terrain suscite une inquiétude croissante parmi les citoyens et les acteurs locaux.

Bien que le ministre précédent se soit montré rassurant quant à l'évolution du dossier, plusieurs zones d'ombre demeurent, notamment en ce qui concerne la définition précise du tracé et l'acquisition des terrains nécessaires. Des initiatives telles que les actions menées par l'ASBL « Chemin du Rail » montrent l'engouement des habitants pour voir ce projet aboutir. Pourtant, alors que des opportunités d'acquisition de terrain se présentent aujourd'hui, le manque de décisions concrètes de la part de votre prédécesseur pour lancer la phase d'acquisition laisse planer un doute sur la réalisation de ce projet avant la nouvelle échéance de 2027.

Où en sont les négociations pour l'acquisition de l'assiette de l'ancienne ligne 114 ? Quelles garanties pouvez-vous apporter concernant le respect du nouveau calendrier annoncé ?

En cas d'impossibilité d'acquisition à l'amiable, le Gouvernement envisage-t-il de recourir à l'expropriation pour cause d'utilité publique afin d'assurer que le projet voit le jour dans l'intérêt des habitants de la région ?

Je vous remercie d'avance pour les éclaircissements que vous pourrez apporter à ce sujet essentiel pour la mobilité et la qualité de vie des citoyens de Soignies, Le Rœulx et des environs.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Desquesnes.

M. François Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux. – Monsieur le Député, merci pour votre question sur un dossier que je connais bien et sur lequel j'ai eu l'occasion d'interroger, dans une autre vie, mon prédécesseur.

Je partage votre intérêt pour cette ligne et son aménagement en RAVeL, qui est pour moi indispensable afin d'assurer la desserte cyclable des lieux de vie des habitants de Soignies, Le Rœulx et La Louvière.

Mon administration est effectivement en contact avec les propriétaires ayant racheté jadis l'assiette de l'ancienne ligne 114 sur une partie du territoire de la ville du Rœulx.

La négociation à l'amiable est actuellement la voie préférée, mais des solutions de substitution sont également envisagées, de même qu'un tracé alternatif qui rejoindrait le pont des Quatre Sous à l'étang du Rœulx.

Si ces solutions ne devaient pas aboutir de façon satisfaisante, tant en termes de délais que d'accessibilité et de sécurité pour les usagers, je me réserve la faculté de recourir à l'expropriation pour cause d'utilité publique. Ce projet me semble indispensable à la mobilité active dans la région du Centre et représente un caractère d'utilité publique, vu l'absence d'alternative offrant des garanties de sécurité pour les piétons et cyclistes le long des voiries régionales actuelles.

M. le Président. – La parole est à M. Resinelli.

M. Loris Resinelli (Les Engagés). – Merci, Monsieur le Ministre, pour votre réponse et l'intérêt que vous continuez à marquer par rapport à ce projet de mobilité active entre Le Rœulx et Soignies qui, comme vous le dites, est indispensable pour la sécurité des usagers plus faibles, notamment sur la nationale qui relie ces deux villes.